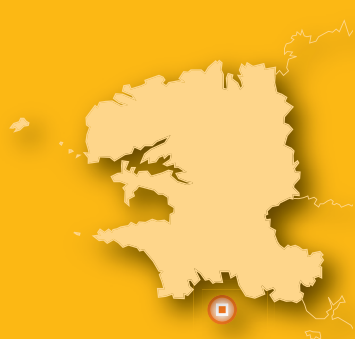




L'ARCHIPEL DE GLÉNAN

- ▣ **Typologie** : îles et îlots
- ▣ **Nom** : archipel de Glénan, île aux Moutons, îlots et domaine public maritime
- ▣ **Commune concernée** : Fouesnant
- ▣ **Acte et date de classement** : décret du 18 octobre 1973
- ▣ **Critères de classement** : scientifique et pittoresque
- ▣ **Surface** : 38 767 ha
- ▣ **Statut de propriété** :
 - État
 - Conservatoire du littoral
 - Conseil général
 - communal
 - privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** :
 - réserve naturelle de Saint-Nicolas-des-Glénans
 - sites Natura 2000 (Directives habitats et oiseaux)
 - arrêté préfectoral de protection de biotope sur l'île aux Moutons, Enez ar Razed et Penneg Ern
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : néant

Description

Le site classé englobe l'archipel de Glénan en lui-même, qui s'étend à environ 17 kilomètres au sud/sud-ouest de Concarneau, l'île aux Moutons située à environ 6 kilomètres au nord de l'archipel, et une vaste portion du domaine public maritime. Le classement porte sur un cercle de six milles marins de rayon, centré sur la borne géodésique de l'île Saint-Nicolas à la cote 10 mètres N.G.F.

L'archipel de Glénan compte sept îles principales et un grand nombre d'îlots

L'archipel de Glénan est un ensemble d'îles et d'îlots bas formés d'accumulations sableuses autour d'appointements granitiques. Leur point culminant se situe à 15 mètres au-dessus du niveau de l'océan. En sus de l'île aux Moutons déconnectée du reste de l'archipel, celui-ci comprend quatre îles étendues, à savoir les îles de Saint-Nicolas, de Drénec, du Loc'h et de Penfret. À ce premier groupe peuvent être associées les îles Cigognes et Guéotec sensiblement plus petites que les précédentes. Le reste de l'archipel est formé de très nombreux îlots plus ou moins émergés au gré des marées.

Les îles principales ont fait l'objet d'une occupation humaine très ancienne.

Ainsi des fouilles réalisées sur l'île aux Moutons ont confirmé la présence de l'homme dès la fin de la préhistoire. Et avant que l'archipel ne devienne dans les années soixante-dix un haut lieu d'activités sportives et de tourisme, les îles principales accueillaient des pêcheurs et des fermiers. Au XIII^e siècle, des moines édifièrent un prieuré sur l'île Saint-Nicolas et au XVII^e siècle, des pirates contrôlaient le trafic maritime.

L'intérêt scientifique exceptionnel de l'archipel et de son domaine marin explique la protection réglementaire renforcée et l'attention dont il fait l'objet : une grande richesse en habitats naturels, la présence de onze espèces floristiques protégées dont trois sont d'intérêt communautaire et la présence d'une colonie de sternes comptent parmi ses atouts. Sans oublier le narcisse des Glénans, espèce endémique de l'archipel.

Une découverte progressive de l'archipel

Au nord, l'île aux Moutons est la première île qui apparaisse en venant du continent. Son relief est très peu marqué et l'œil est attiré par le phare qui en constitue le

▼ *Le phare de l'île aux Moutons crée un point d'appel visuel dans l'océan.*



108



▲ Les quelques constructions de l'île Saint-Nicolas.

point le plus élevé. La végétation est une pelouse rase, seule capable de résister aux vents et aux embruns. À l'est de l'île, de nombreux rochers se hérissent vers le ciel et servent de reposoirs aux oiseaux. Cette île accueille une belle colonie de sternes. Différentes actions ont été mises en œuvre visant à concilier le maintien de cette colonie et la fréquentation humaine, forte par beau temps.

En se rapprochant de l'île Saint-Nicolas, le bateau emprunte un parcours sinueux entre les îlots et écueils qui émergent plus ou moins. Chacun se fait reconnaître par une forme qui lui est propre et qui varie au gré des marées : tantôt largement immergés, tantôt dégagés des eaux, ces îlots sont en permanence changeants.

Aux abords de l'île Saint-Nicolas, la profondeur des fonds marins diminue et, par beau temps, les couleurs turquoise et émeraude dessinent des taches imbriquées. Si ce n'est la présence de quelques maisons des années soixante et de plus vieux bâtiments, tout rappelle l'ambiance paradisiaque des tropiques, et en particulier la couleur de l'eau et du sable.

Le débarquement sur l'île Saint-Nicolas se fait grâce à une cale au bout de laquelle se trouvent deux restaurants et un vivier

à homards et langoustes qui était le plus grand en France au XIX^e siècle. Cette île est un vaste espace ouvert où les seuls arbres sont des cyprès plantés entre les maisons. Les pelouses rases dominent et en leur sein la zone de développement des narcisses des Glénans est protégée par une clôture. Un cheminement piétonnier aménagé avec un platelage en bois canalise la circulation sur le pourtour de l'île. Il permet d'accéder facilement aux plages dont les courbes et la pureté du sable évoquent encore des lieux exotiques. Sur la pointe ouest et à proximité des plus anciennes maisons se trouvent des fossés empierrés qui servaient de fours à goémon. La soude obtenue était destinée aux verreries. Grâce à la position centrale de l'île dans l'archipel, le visiteur jouit d'un panorama complet sur les très nombreux îlots et îles qui l'entourent.

Située au nord de l'île Saint Nicolas, l'île de Brunec était surnommée la « prison » car on y débarquait les pirates qui n'avaient pas respecté les règles de la corporation. Une maison édifée sur les ruines de la prison a été récemment détruite par le Conservatoire du littoral ce qui permet à l'île de recouvrer son aspect naturel de rocher couvert de pelouse rase.



▲ Le goémon était brûlé dans de longs fossés empierrés.

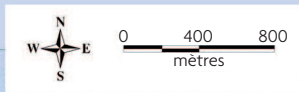
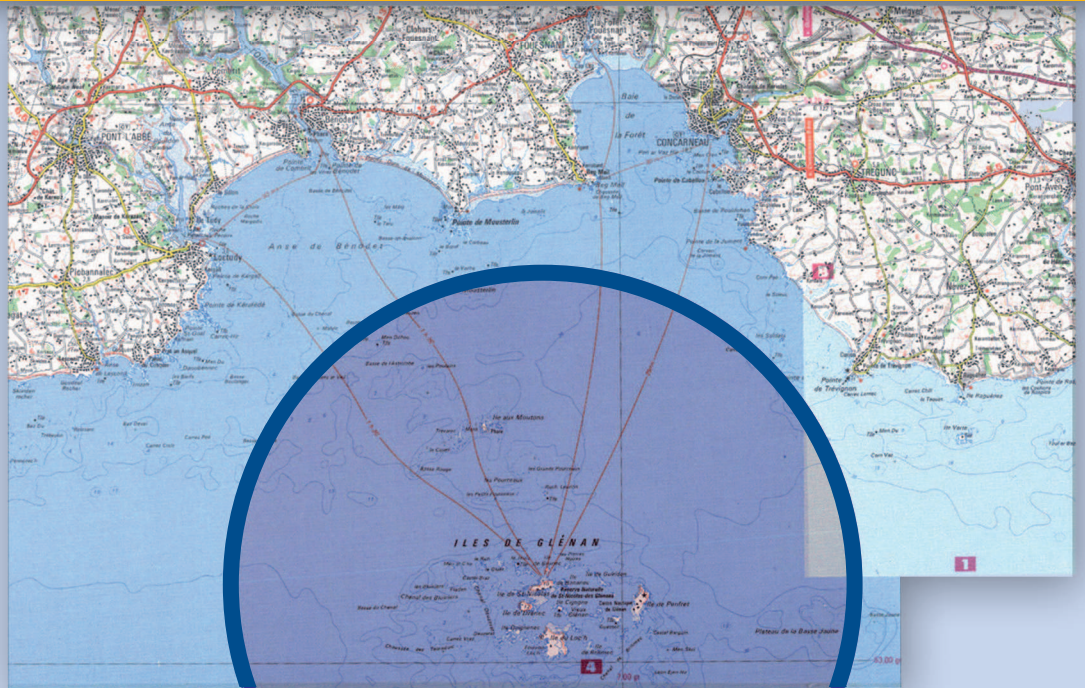
Si la plupart des îlots sont des rochers de taille variable, il existe aussi de longs bancs de sable accrochés à un rocher, à l'instar de l'île de Guiriden.

La blancheur du sable fait ressortir la couleur bleu turquoise de l'eau qui elle-même tranche avec les bleus nuit des zones plus profondes

L'île la plus à l'est est celle de Penfret, qui signifie « tête du cercle », en référence à la forme globale de l'archipel. Cette île qui s'étire suivant un axe nord-sud abrite un phare, un sémaphore et quelques constructions appartenant à l'école de voile des Glénans. Le littoral rocheux laisse place à des plages de sable sur la partie centrale de l'île. La végétation est rase ou arbustive. Quelques arbres entourent le phare, mais les contraintes climatiques limitent fortement leur croissance. Au sud-ouest de l'île de Penfret se trouve Guéotec. De taille beaucoup plus réduite,

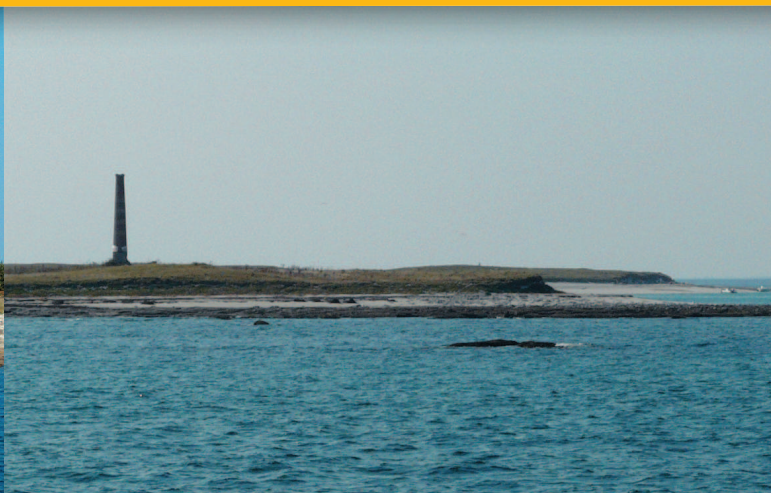
▼ Les plages quasi exotiques de l'île Saint-Nicolas sont entourées d'îlots rocheux.







▲ L'île de Penfret, la plus à l'est, abrite un sémaphore et un phare.



▲ Une cheminée utilisée dans le brûlage du goémon sert d'amer sur l'île du Loc'h.



▲ La zone où se développent les narcisses des Glénans est protégée par une clôture.



▼ Les nombreux ilots rocheux présentent des formes variées et changeantes.

Diagnostic

l'« île aux herbes » servait de pâture quand l'herbe venait à manquer sur les autres îles. Elle est dotée d'une tour faisant office d'amer.

L'île du Loc'h, à l'extrémité sud de l'archipel, est la plus grande en superficie. Il s'agit d'une propriété privée qui possède de vastes plages de sable à l'arrière desquelles une pelouse rase s'est installée.

Une haute cheminée marque le paysage et sert de repère aux marins

Elle témoigne de l'activité économique passée, lorsque le baron Halna du Fretay modernisa les techniques de brûlage du goémon en faisant construire à la fin du XIX^e siècle un véritable four d'usine. L'île Guignélec et l'île Cigogne offrent des témoignages de l'histoire des lieux. La première abrite un fort construit en 1756 pour lutter contre les actes de piraterie. La seconde, qui tire son nom de sa forme à sept coins, accueille des maisons de goémoniers.

L'archipel est un lieu préservé où plusieurs mesures de conservation et de protection ont été instaurées.

La fréquentation de l'archipel est importante. Elle touche plusieurs îles et ilots du fait de l'essor de la plaisance mais la pression touristique s'exerce de façon privilégiée sur l'île Saint-Nicolas, seul point de débarquement des visiteurs amenés par le transport maritime.

Jusqu'à mille cinq cents personnes déambulent sur la plage et font le tour de l'île le temps d'une escale

La fréquentation est relativement canalisée par le cheminement sur platelage en bois. Ce platelage est partiellement équipé de bordures latérales dont le caractère non systématique contribue à donner une impression d'inachevé. Toutefois, le linéaire impressionnant du platelage, le tracé sinueux du cheminement et les doux vallonnements atténuent fortement cette impression.

Les bâtiments existants respectent l'architecture locale, avec une adaptation plus

contemporaine pour les constructions des années soixante. L'arrière des restaurants et des maisons fait parfois office de zones de stockage (matériel, marchandises, déchets) qui sont peu compatibles avec l'image du site classé.

La fréquentation des autres îles est réservée aux propriétaires et aux membres de l'école de voile des Glénans. Les espaces naturels sont préservés et l'évolution des paysages n'est pas menacée.

Enjeux - Orientations

- ▣ **Maintenir le caractère naturel du site.**
- ▣ **Gérer la fréquentation touristique.**
- ▣ **Contrôler voire requalifier les abords des habitations et des restaurants.**
- ▣ **Harmoniser les circulations piétonnes.**